



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2024-28
DU JEUDI 13 JUIN 2024

Présents : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Excusés : MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Mme Sylvie BASCOUL.

Objet de la décision : Ressources Humaines – Réalisation d'un diagnostic par le CDG 81

Compte tenu des évolutions à venir de l'organisation des services de la Communauté de Communes et afin de mieux apprécier les tenants et les aboutissants de la politique des ressources humaines mise en œuvre mais aussi d'accompagner au mieux l'évolution de l'établissement, il est proposé de confier au CDG 81 la réalisation d'un diagnostic RH.

L'intervention du CDG 81 se déroulera en trois phases :

- 1) analyse des enjeux à prendre en compte pour installer une organisation qui saura être un socle solide pour absorber toutes évolutions de la Communautés de Communes,
- 2) mesure de la politique et des outils « RH » de la Communauté de Communes à l'aide d'un outil de diagnostic RH intitulé « RHE@ »,
- 3) proposition d'un plan d'actions permettant de disposer d'une cartographie des outils RH et organisationnels à construire, consolider ou modifier.

Le coût de cette intervention, d'une durée de 10,5 jours, s'élève à 7 350 €.

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- décide de confier la réalisation d'un diagnostic RH au CDG 81 dans les conditions susvisées (*proposition n° Dorg24-1-V4 du 24/01/2024*),
- indique que le paiement de l'intervention s'effectuera à l'issue de chaque phase, à savoir :
 - . phase 1 - 6 jours : 4 410 €,
 - . phase 2 - 0,5 jour : non facturée,
 - . phase 3 - 4 jours : 2 940 €.
- autorise le Président à signer la proposition d'intervention et toute autre pièce utile.

En vertu de l'article L 5 211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn